

Patrimoine Industriel



Bureau de dépôt: Liège I

N° 18 — MARS 1990

BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'A.S.B.L. «PATRIMOINE INDUSTRIEL WALLONIE-BRUXELLES»



Sommaire

Articles et notes

V. PITTIE: <i>La Cité de la Vilette à Sclayn</i>	1
--	---

Publications	18
---------------------------	----

Informations et agenda	29
-------------------------------------	----

Protection	31
-------------------------	----

Vie de l'Association	33
-----------------------------------	----

T.I.C.C.I.H. Belgium - Congrès 1990	38
--	----

N'OUBLIEZ PAS VOTRE COTISATION: VOIR AU DOS DE LA COUVERTURE

La Cité de La Villette à Sclayn : un exemple d'urbanisme social à la charnière des XIX^e et XX^e siècles

Première partie: les acteurs

Le développement de l'industrialisation au XIX^e siècle a nécessité la réalisation de logements ouvriers en dehors des zones urbaines. Ces complexes étaient destinés à accueillir la population ouvrière migrante, venue travailler dans les usines qui étaient installées principalement le long des cours d'eau. La cité de la Villette à Sclayn illustre ce mouvement d'urbanisation caractéristique du XIX^e siècle (fig. 1).

La cité de la Villette est implantée sur une étroite bande de terrain délimitée par la Meuse et la route de Namur à Liège, en province de Namur. Elle dépend des usines G. Dumont et Frères qui occupent la rive opposée à Sclaigheaux (province de Liège). Un bac reliant les deux rives assurait quotidiennement le transport des ouvriers.

La construction de la cité s'échelonne sur plus d'un demi-siècle: les premières maisons sont érigées en 1875, les dernières datent de 1929. Les bâtiments à caractère collectif sont élevés en 1892 et 1905; ils connaîtront des aménagements. Une chronologie descriptive des éléments constitutifs de la cité sera développée ultérieurement.

La commune de Sclayn participe à l'essor industriel de la vallée de la Meuse. Bien que d'origine agricole, Sclayn compte des mines de plomb dont la première mention remonte à 1265, des mines de houille, des carrières de pierre calcaire, des usines de traitement de la chaux et un atelier de constructions mécaniques. Les altérations du paysage témoignent de ce long passé industriel.

Le toponyme de la «Villette» est symptomatique d'une volonté de créer une cité composée d'habitations et d'équipements collectifs suffisants pour lui conférer une certaine autonomie. Le terme apparaît pour la première fois en 1897, il a probablement été attribué à l'ensemble lors de la phase de construction de 1892 qui vit l'érection d'une école et d'un dispensaire.



Fig. 1 : La Cité de la Villette. Ensemble de maisons construites en 1892.
D'après une carte postale oblitérée en 1904.

D'autre part, le choix du nom renforce la distinction entre le complexe ouvrier dirigé vers l'usine — facteur de modernité au XIX^e siècle — et l'environnement rural dans lequel s'inscrit toujours le village de Sclayn.

La cité construite par Gustave Dumont se place dans une vision libérale du logement ouvrier définie aux Congrès d'Hygiène publique de 1851 et 1852. Les priorités accordées à l'habitation sociale relèvent de l'hygiène et de la morale dans une combinaison financière avantagée.

Cette première partie est consacrée à la présentation des personnes directement liées au projet, à la construction et à l'aménagement de la Villette, ainsi qu'à ses habitants.

Le fondateur : Pierre-Gustave Dumont (1821-1891)

G. Dumont est né à Liège en 1821 (fig. 2). Il obtient son diplôme d'ingénieur des mines en 1845. Il compte parmi ses oncles André Dumont, le célèbre géologue qui décrit le bassin minier de Liège au début du XIX^e siècle.

Jusqu'en 1862, G. Dumont est surtout connu pour ses activités professionnelles dans les services publics en qualité de sous-ingénieur aux districts de Mons et de Huy. En 1856, il dépose un projet d'alimentation en eau potable pour sa ville natale. Son travail est approuvé par

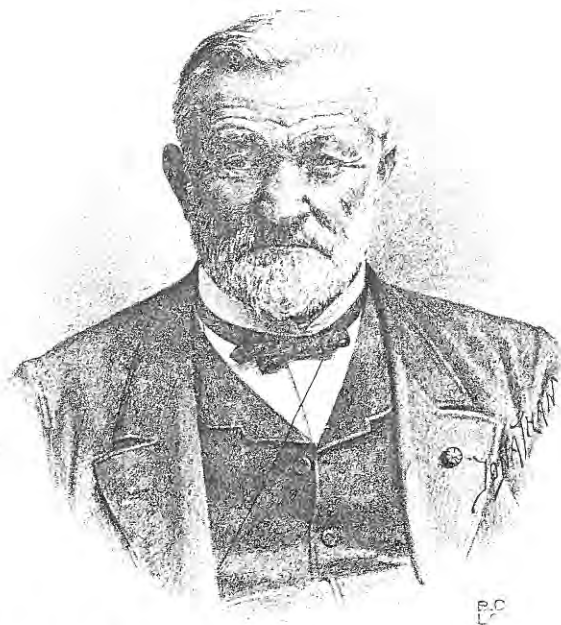


Fig. 2: Portrait de Pierre-Gustave Dumont (1821-1891), fondateur des usines de Sclaigneaux et de la cité de la Villette.

(Extrait de «Nécrologie et funérailles de Gustave Dumont. Ingénieur des mines. Officier de l'Ordre de Léopold, le 25 avril 1891»).

les autorités communales en 1859. Ensuite, G. Dumont rédige un mémoire sur les conséquences de la déstabilisation du sol au quartier d'Avroy à Liège dont il attribue l'origine à la présence de nombreuses galeries d'extraction de houille. Le rapport est vivement contesté par l'Union des Charbonnages, Mines et Usines métallurgiques de la province de Liège. Mais en signe de remerciement, la ville de Liège décerne à G. Dumont le titre de Chevalier de l'Ordre de Léopold en 1869.

Dès 1848, il reprend avec ses frères l'ancienne Société de la mine des Sarts à Seilles pour laquelle il fait construire le premier four à chaux destiné à transformer les matières métalliques de peu de valeur en métaux utiles. A partir de 1864, la Société se dirige vers l'extraction de plomb et de zinc par l'utilisation de la vapeur d'eau. Ce procédé avait été inventé par le chanoine J.J.D. Dony (1759-1819) à Liège, à l'aube du XIX^e siècle. L'extension de l'usine G. Dumont et Frères se poursuit et en 1886, une unité de production d'acide sulfurique à partir de gaz de blendes est inaugurée.

G. Dumont décède subitement en 1891. Ses beaux-fils Alfred et Jules Lamarche reprennent le flambeau. Un buste en marbre de G. Dumont est conservé dans la bibliothèque du château d'Haltinne en Condroz.

La première guerre mondiale met un terme à la prospérité des usines Dumont. Le conseil d'administration décide la cessation des activités afin de ne pas collaborer avec l'occupant. Durant l'entre-deux-guerres, la reprise s'amorce lentement en raison des importants dommages de guerre. Après 1945, la Société Dumont s'oriente vers le secteur hydraulique. Elle disparaît complètement en 1976 lors du rachat de la Société par la Fabrique Nationale Herstal, tandis que les locaux sont repris par la Société Dolomies-Lhoist qui exploite des carrières à Namèche.

L'architecte et les entrepreneurs

La consultation des rapports du Conseil d'administration de la Société G. Dumont et Frères a permis de découvrir les noms des entrepreneurs d'origine namuroise (MM. Halleux, Staes, Mabilie) et le nom de l'architecte, M. Bernimolin. La Société s'était vraisemblablement attachée les services d'un architecte-conseil qui a dirigé les différentes campagnes de construction de la cité, ainsi que les aménagements à apporter aux immeubles appartenant à la Société.

Trois architectes répondent au nom de Bernimolin, mais deux surtout sont à épingle. Il s'agit de Jules et Emile Bernimolin. Tous deux sont d'origine liégeoise et se présentent respectivement comme père et fils. Ils appartiennent à une famille qui a compté quatre générations successives d'architectes. Ils ont de plus étudié à l'Académie des Beaux-Arts de Liège. Jules Bernimolin devient en 1884 membre correspondant de la Société Centrale d'Architecture de Belgique. Il y conserve son titre jusqu'en 1918, année de son décès. Il demeurait en 1889 au numéro 5, rue de Pitteurs. Ensuite, Emile Bernimolin a repris l'atelier de son père et il a prolongé le mandat paternel dès 1919 auprès de la S.C.A.B. jusqu'en 1962. Il est nommé Chevalier de l'Ordre de Léopold en 1974. Lors d'une exposition tenue au palais d'Egmont en 1922, célébrant le cinquantenaire de la S.C.A.B., il présente des maquettes de monuments réalisés à Liège. Son atelier est installé dans la rue du Paradis à Liège. Peut-être est-il l'auteur des six dernières maisons de la Villette construites en 1929 et relevant d'un courant stylistique différent? Enfin, Hubert Bernimolin réside à Ixelles.

Il est mentionné dans les registres de la S.C.A.B. en 1893. H. Bernimolin a probablement participé à l'Exposition Internationale de Bruxelles en 1897, au cours de laquelle il a réalisé le restaurant «Chez Rémy», pavillon représentatif de la gastronomie belge. D'autre part, il est l'auteur de demeures au square Ambiorix à Bruxelles. Selon toute vraisemblance, Jules Bernimolin, architecte liégeois, contemporain des principales phases de construction de la Vilette, est responsable des maisons, des écoles et du dispensaire élevés en 1892, 1905 et 1908. Quant aux habitations érigées en 1875, la question demeure entière...

L'attribution du projet de la cité ouvrière à un architecte liégeois concorde avec le fait que G. Dumont soit originaire de Liège, et avec l'implantation du bureau commercial de la Société dans cette même ville. Enfin, l'hypothèse de la filiation géographique est corroborée par les nombreux actes notariés contractés par la Société auprès de notaires liégeois.

Les habitants

La cité de la Vilette a été construite pour les ouvriers qui travaillaient aux usines Dumont. Pour pouvoir bénéficier d'un logement, il fallait au moins qu'une des personnes locataires soit salariée chez Dumont. Généralement, il s'agissait du chef de famille; en cas de veuvage, un des fils endossait cette responsabilité. En raison de la disproportion existant entre les 35 maisons érigées en 1892 et la demande (1231 ouvriers en 1896), la Société Dumont favorisa l'idée de la propriété individuelle: *«Il est évident que la Société ne pourrait songer à fournir sous la forme que nous venons de voir, à tous ses ouvriers non propriétaires, le logement pour eux et leur famille; il ne serait point possible de multiplier ces constructions de façon à satisfaire à toutes les exigences (...); elle cherche à répandre et à rendre sympathique auprès des travailleurs l'idée de l'ouvrier propriétaire...»*⁽¹⁾

La location des maisons est établie sur base d'un intérêt de 3% du capital investi lors de la construction, ce qui signifie, en 1897, une location mensuelle de 10 francs par ménage.

La lecture des recensements de la population de Sclayn a livré des informations quant aux personnes résidant à la Vilette entre 1900 et 1948. Chose singulière, les recensements de population antérieurs ne signalent pas encore d'habitants à la Vilette. Certaines constatations générales s'imposent à leur propos:

(1) La Société Anonyme pour l'Exploitation des Etablissements G. Dumont et Frères à Sclayn à l'Exposition Universelle de Bruxelles en 1897 (Hors concours). Institutions ouvrières, p. 18.

— La numérotation des maisons varie d'une période à l'autre; certains numéros sont manquants, d'autres sont indiqués comme non attribués.

— Le métier le plus fréquemment repris est celui d'ouvrier d'usine. Viennent ensuite les spécialisations telles que fondeur, mécanicien, batelier, aide forgeron (fig. 3). Des professions plus originales figurent également: un employé des transports et un tailleur d'habits.

Enfin, certaines activités ne présentant aucune relation avec la Société sont mentionnées dès 1920; c'est le cas d'un cordonnier, d'un cultivateur, d'un négociant et de trois cabaretiers.

— Les familles nombreuses n'occupent pas exclusivement la cité; plusieurs ménages sans enfant sont répertoriés dès 1900. De même, une femme seule, journalière, occupe une maison en 1919.

— Plusieurs générations cohabitent sous le même toit. Ce phénomène s'accroît durant les périodes de guerre.

— Une congrégation féminine de Sœurs de Charité est présente dans la cité dès le début du XX^e siècle. La première décennie voit l'arrivée de trois religieuses. Dès 1911, douze sœurs résident au dispensaire de la Villette. Au début de la guerre 1940-45, la communauté compte huit membres et un prêtre-professeur. En 1945, quatre religieuses, dont deux infirmières, sont enregistrées à la clinique Sainte-Barbe (ancien dispensaire).

— La sous-location s'est exercée au sein de la cité au cours des années 1910-1920. Trois ménages accueillent chacun un pensionnaire. Aucun document de la société n'atteste cette pratique à la Villette.

Le taux moyen d'occupation de la cité a connu des variations qui sont dues principalement aux pertes causées par les guerres. De même, des modifications dans la composition de la population sont perceptibles.

La moyenne d'occupation pour les années 1900-1910 s'élève à 6,3 personnes par maison. Elle connaît une légère baisse pour la décennie suivante: 5,9 personnes par habitation. La période 1920-1930 enregistre une forte chute: le taux d'occupation moyen se situe à 4,3 membres par logement. De même, les familles comptent 2,3 enfants et le nombre de ménages sans enfant s'est accru. Le taux se redresse sensiblement pour les années 1930-1948, et cette période voit également l'arrivée de familles yougoslaves, italiennes et polonaises.

On assiste à l'apparition progressive d'employés et d'ouvriers carriers dans la cité. Cette évolution correspond à l'appropriation de la Villette par la Société Dolomies-Lhoist en 1945.

La cité de la Villette a donc été conçue par Gustave Dumont pour loger ses ouvriers à proximité immédiate des usines de plomb et de zinc de Sclaigneaux (fig. 4). Le taux d'occupation moyen pour les années 1900-1948 approche 5,3 personnes par habitation. Les variations de population se manifestent en fonction de l'aménagement progressif du complexe, des événements extérieurs (les guerres de 1914-18 et 1940-45) qui influencent directement la courbe démographique générale, et enfin, du changement de propriétaire qui modifie la composition sociale de la cité.



Fig. 3: Le travail des ouvriers aux usines Dumont après la guerre 1940-1945.

Photographie de M. Leduc.

Deuxième partie: les constructions

La cité de la Villette a été aménagée progressivement: les documents qui permettent de suivre son évolution, sont les plans cadastraux et les rapports de conseil d'administration de la Société Dumont.

Le début de la construction remonte à 1875: trois paires de deux maisons accolées et une maison isolée sont érigées le long du chemin de halage. Un fournil a été joint à l'ensemble. De plus, deux maisons bordent la route de Namur à Liège; elles sont agrandies en 1889.



**Fig. 5 : La Cité de la Villette en bordure de la route Namur-Liège.
Etat en juillet 1989.**

La volonté de réaliser un complexe ouvrier se manifeste plus nettement en 1892 lors de la construction d'un premier groupe de 32 habitations jumelées, ainsi que de fournils et de pompes. Le noyau urbanistique de la cité est ainsi défini : deux groupes de maisons sont destinés, l'un au dispensaire, l'autre aux écoles Froebel, primaire et ménagère. Les services essentiels à la vie de la cité sont implantés dès 1892. Ils connaîtront ultérieurement des aménagements nécessités par l'accroissement de la population à la Villette (fig. 5).

En 1905, plusieurs travaux sont entrepris à la Villette : des réserves sont ajoutées à la maison indépendante. Le chemin «de Meuse» est redressé ; il suit un tracé strictement perpendiculaire à la route de Namur à Liège.

Enfin, l'aménagement le plus manifeste se signale à l'ouest des terrains Dumont : s'y élève un long bâtiment scolaire environné d'un mur.

Le 24 décembre 1897, la Société Dumont achète à Mesdames Laure et Léonie Préale des terrains sur lesquels seront construits, en 1908, onze autres groupes de deux maisons, dans le prolongement des précédentes.

Un souci de continuité et d'harmonie se dégage des campagnes de construction de 1892 et de 1908. Une quinzaine d'années sépare les



Fig. 4: Fraction de la Cité de la Villette. Au fond, les écoles. Etat en 1975.

deux ensembles; cependant, le logement, l'implantation et les motivations restent semblables. Au cours de cette année, la Société Dumont décroche à l'exposition universelle et internationale de Saint-Louis «... les distinctions suivantes: Diplôme de la médaille d'Argent. Groupe 136. Logements ouvriers. Diplôme de la médaille d'argent. Groupe 781. Institutions au profit des employés.» ⁽¹⁾

En raison de l'affluence des ouvriers étrangers — venus suppléer la carence de la main-d'œuvre autochtone — la Société décide d'aménager en dortoir l'ancien magasin de l'usine à plomb à Sclaigneaux.

La dernière phase de construction de la cité remonte à 1929. La S.A. G. Dumont et Frères commande la réalisation de six maisons jumelées, relevant d'un mode architectural d'inspiration régionaliste tel qu'il est développé dans les cités-jardins de Lechtword (GB, 1904) et du Logis-Floréal à Watermael-Boitsfort (1921-30).

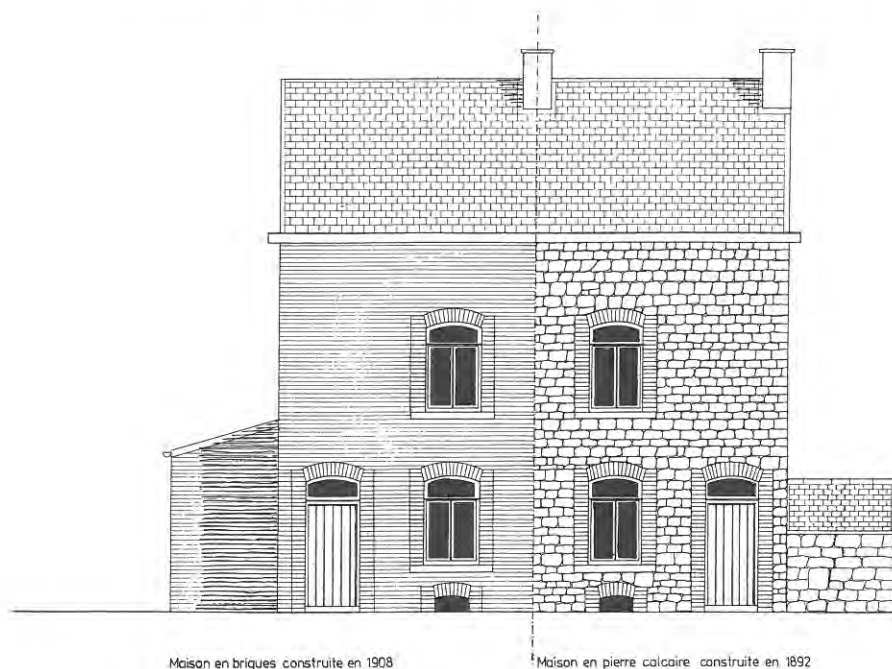
La construction de la Cité de la Villette s'est donc étalée sur plus d'un demi-siècle: elle regroupe 65 maisons, une école, un dispensaire et une chapelle, des terrains de sport; le tout disposé sur 4 hectares, 24 ares et 68 centiares. L'ensemble sera revendu à la Société Dolomies-Lhoist de Marche-les-Dames en 1945. A partir de 1972, les maisons sont vendues aux particuliers: un processus d'individualisation des logements s'opère afin de rompre la monotonie inhérente aux habitations ouvrières.

(1) Rapport du Conseil d'Administration et du Conseil de surveillance du 31 janvier 1899 au 11 février 1905. Séance du 11 février 1905.

Les habitations

Les phases de construction les plus significatives sont menées en 1892 et 1908; 28 groupes de deux maisons sont alors élevés. Le modèle architectural reste identique, à l'exception du matériau utilisé, de la conformation des sous-sols et des annexes (fig. 6-8).

Les habitations construites en 1892 sont réalisées en pierre calcaire tandis que celles de 1908 sont érigées en briques. Les façades sont chaulées de couleur ocre et les pignons recouverts de ciment pour les protéger de l'humidité. La superficie totale d'un logement équivaut à 40,50 m²; soit 4,60 m de largeur de façade et 8,80 m de profondeur. La façade avant est percée de trois ouvertures : la porte d'entrée et la fenêtre du séjour au rez-de-chaussée, une fenêtre axiale à l'étage. Les seuils des portes et des fenêtres sont en pierre bleue, les linteaux courbés sont soulignés de briques paneresses posées verticalement. Les annexes sont adossées aux façades latérales. Elles comprennent les



0 1 2

FACADE RUE DE LA VILLETTE

Fig. 6 : Comparaison entre les maisons de 1892 et 1908. Façades.

commodités et une étable «... pour abriter soit une chèvre, soit une brebis: beaucoup de travailleurs des usines trouvent, dans cet élevage en petit, une ressource et un passe-temps...» ⁽¹⁾

Les remises de 1892 sont compartimentées et plus basses que celles construites d'un seul tenant en 1908. Les pignons sont percés, soit d'une lucarne en 1892, soit de deux lucarnes sous arc en plein cintre en 1908. Le doublement des lucarnes correspond à l'aménagement du grenier en chambre mansardée. La façade arrière dispose au centre de deux fenêtres superposées et identiques aux baies de la façade avant. Les toitures sont constituées de tuiles de couleurs contrastées dans lesquelles apparaissent en sombre les initiales G.D. du fondateur. Les maisons sont entourées d'un jardin de cinq ares.

La disposition interne des habitations se présente comme suit: les caves voûtées sont destinées au stockage du charbon. Les caves seront doublées en 1908. Le rez-de-chaussée se compose d'un vestibule

(1) *La Société Anonyme pour l'Exploitation des Etablissements G. Dumont et Frères à Sclaigneaux à l'Exposition Universelle de Bruxelles en 1897. (Hors concours), Institutions ouvrières*, p. 16.

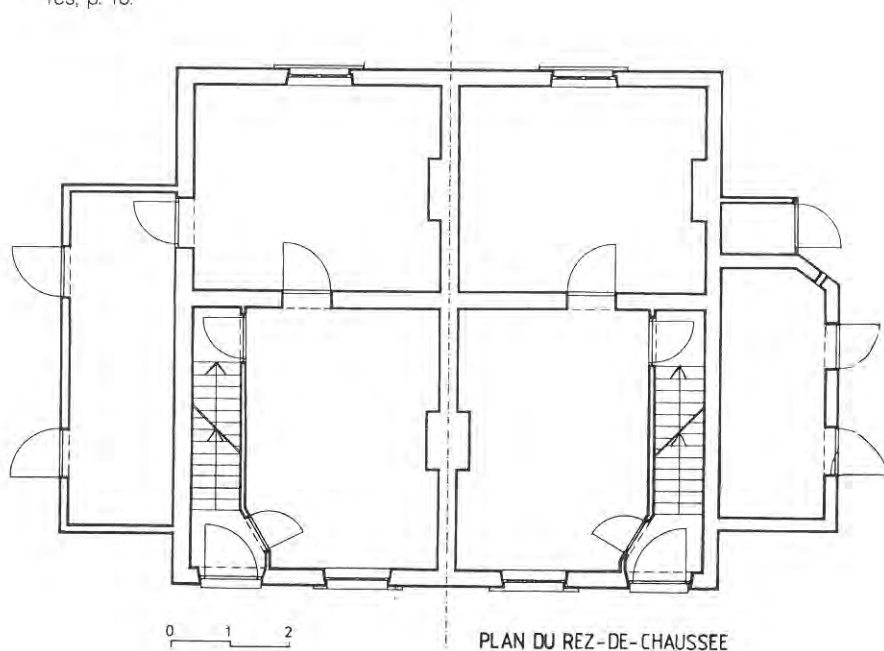


Fig. 7: Plans comparés au rez-de-chaussée des maisons de 1892 (à dr.) et 1908 (à g.).

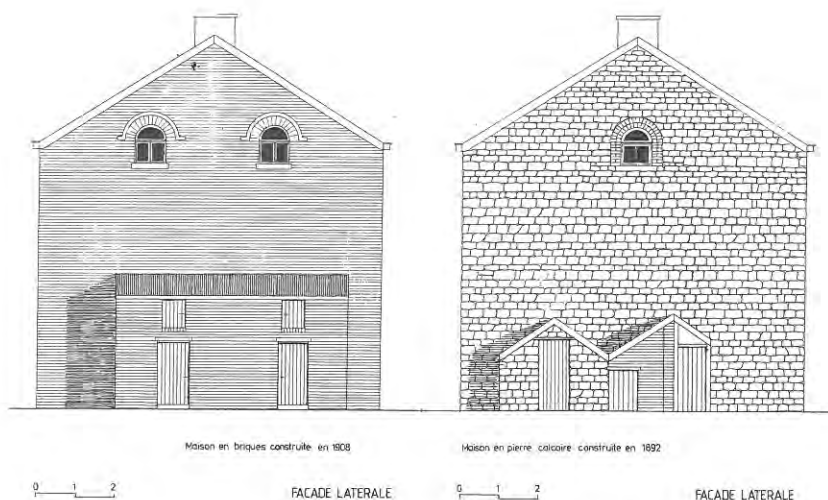


Fig. 8 : Faces latérales comparées des mêmes maisons de la Villette.

d'entrée dans lequel débouche la cage d'escalier, et de deux pièces en enfilade, dont l'une est pourvue d'un feu. Un accès direct de la cuisine vers les annexes est aménagé pour les maisons de la seconde campagne. Le sol est couvert d'un pavement rouge et noir ou jaune et noir.

Deux chambres à coucher occupent le premier étage. Enfin, la partie avant du grenier est mansardée en 1908.

Le modèle architectural déterminé lors des campagnes de 1892 et 1908 à la Villette est à rapprocher des habitations érigées par les sociétés privées de logement ouvrier apparues après les Congrès d'hygiène publique de 1851 et 1852, dont les exemples se retrouvent notamment au quartier du Stuyvenberg à Anvers à partir de 1869.

Un embryon de cité ouvrière avait été développé à la Villette en 1875, lorsque la Société Dumont avait construit sept maisons dont trois groupes de deux habitations jumelées et une maison isolée. Les six logements accolés sont proches de ceux précédemment décrits : ils disposent de trois fenêtres en façade et la retombée des toitures s'appuie sur les linteaux des fenêtres de l'étage. Une fenêtre éclaire la façade arrière. Les maisons sont sensiblement plus grandes : 5,35 sur 9,50 m. L'unique maison isolée du complexe se déploie en largeur. Elle est élevée en moellons de calcaire chaulés. La porte d'entrée s'inscrit entre deux hautes fenêtres rectangulaires, surmontées à l'étage de deux

baies de moindre grandeur. Les encadrements de fenêtre sont en pierre bleue.

En 1929, un dernier ensemble de six habitations est ajouté. Le type architectural se place dans la filiation des cottages anglais de Lechworth et Hampstead Garden Suburb de 1904 en Angleterre. La thématique des cités-jardins se répand, et la S.A. G. Dumont et Frères assimile ce courant dans les dernières habitations qu'elle entreprend. Les maisons sont jumelées et construites en briques foncées avec l'inscription de pseudo-colombage en pierre.

Les pompes et les fournils

La distribution en eau ménagère s'effectuait par six pompes réparties dans la cité. A proximité des pompes, des fournils avaient été aménagés «... *pour permettre aux ménages ouvriers de cuire leur pain eux-mêmes.* » ⁽³⁾ Les fournils sont des constructions quadrangulaires d'environ 4 m de côté et dotées d'un appendice correspondant au four même.

Les écoles

Un souhait émis par la direction a favorisé l'ouverture d'une école gardienne, primaire et ménagère à la Villette dès 1892: «*La Société, comprenant que l'un des plus sûrs garants de l'ouvrier et de sa famille contre le vice est une bonne éducation inculquée dès les premières années de la vie, a fondé des écoles chez elle...* » ⁽⁴⁾ L'enseignement est confié aux Sœurs de Notre-Dame Mère de Miséricorde, originaires de Manage.

Lors de la campagne de 1892, un groupe de deux maisons est affecté à une destination scolaire. Ensuite, le bâtiment étant devenu trop petit, de nouvelles écoles sont construites en 1905 à l'extrémité ouest de la cité. Un édifice imposant de 35,20 sur 10,70 m, élevé en briques rouges, abritait au centre, le logement de l'instituteur tandis que les ailes étaient occupées respectivement par les classes des filles et des garçons. De par la symétrie des éléments et la sobriété de leur facture, les nouvelles écoles relèvent d'une esthétique d'inspiration néo-classique (fig. 9).

Le dispensaire et la chapelle Sainte-Barbe

Dès 1892, un dispensaire est également aménagé au sein de la cité. Il est exclusivement destiné au personnel des usines. Une congrégation féminine de Sœurs de la Charité, puis de Sœurs franciscaines à partir de 1950, apportait les soins aux malades.

En 1911, une chapelle dédiée à Sainte-Barbe est construite à côté de l'hôpital (fig. 10). Il s'agit d'un petit bâtiment mononef de 7 sur 18,40 m à trois travées. Une niche percée au-dessus du porche d'entrée abrite une statue de sainte Barbe, protectrice des ouvriers carriers et des mineurs. La chapelle sera allongée d'une travée supplémentaire en 1938.

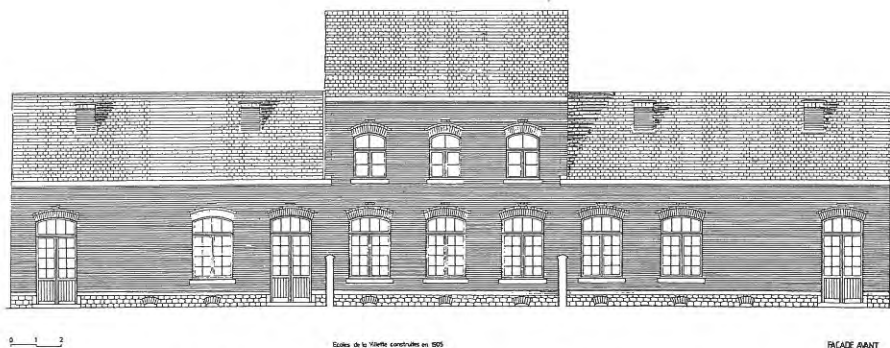


Fig. 9: Façade principale des écoles érigées en 1905.



Fig. 10: Chapelle Sainte-Barbe (1911).



Fig. 11 : Dispensaire (1892). Façade à rue.

L'établissement sanitaire (fig. 11) connaît des transformations successives dont la plus significative est le liaisonnement de deux groupes de maisons par la rotonde en 1930. Un souci d'homogénéisation se dégage de l'ensemble : choix de la pierre calcaire comme les maisons de 1892, adoption de l'arc en plein cintre pour l'entrée, qui rappelle le porche de la chapelle, et encadrement des baies par des briques rouges comme pour les habitations.

La cantine

De l'autre côté de la Meuse, la Société disposait d'une cantine qui proposait au personnel des usines des repas et des produits alimentaires à prix réduit. Par la suite, la cantine sera installée dans une maison au bord de la route provinciale. Grâce à sa nouvelle implantation, elle répondra davantage aux nécessités des habitants de la Villette.

En outre, la Société patronnait des groupes de divertissement tel que l'Orchestre de Dumont. Elle participait financièrement à la Caisse de Secours qui accordait des subventions aux malades, aux blessés ainsi qu'aux veuves d'ouvriers décédés sur le lieu de travail.

Aussi bien la Société a-t-elle déployé un ensemble de moyens afin de répondre de manière satisfaisante aux besoins de ses ouvriers en leur accordant un logement simple et pratique qui s'inscrit directement dans les modèles architecturaux véhiculés par les congrès d'hygiène publique du milieu du XIX^e siècle. Elle avait en outre mis à la disposition des habitants de la Villette des services d'intérêt collectif (écoles, dispensaire, cantine, caisse mutualiste et société de divertissement) qui assuraient à la cité une relative autonomie. Cette démarche donne à l'ouvrier-logataire l'illusion d'un affranchissement à l'égard du patron dans la vie quotidienne. Pourtant, les initiales de celui-ci ne cessent de frapper ostensiblement les toitures de chaque immeuble du site bâti... (1).

Véronique PITTIE
(Louvain-la-Neuve)

(1) Relevés d'architecture et photographies (juillet 1989) de l'auteur.

Bibliographie

- T. BOUVY COUPERY DE SAINT-GEORGES — *Halitine* dans *La Maison d'Hier et d'Aujourd'hui*, n° 28, décembre 1975.
Bruxelles kermesse, dans *La Réforme*, 24 avril 1897.
Bulletin de la Société Centrale d'Architecture de Belgique, Bruxelles, 1884 à 1889.
- O. DONY-HENAU — *Le créateur de l'industrie du zinc en Belgique*, J.J.D. Dony. *Documents inédits et linéament biographiques nouveaux*, dans *Mémoires de la Classe des Lettres de l'Académie Royale de Belgique*. Séance du 9 octobre 1939.
- H. HASQUIN, R. VAN UYTEN et J.M. DUVOSQUEL — *Communes de Belgique. Dictionnaire d'histoire et de géographie administrative*, t. II, Wallonie-Bruxelles, Bruxelles, 1980, pp. 1353-1354 et 1355-1356.
Nécrologie et funérailles de G. Dumont. Ingénieur des mines. Officier de l'Ordre de Léopold, 25 avril 1891.
Province de Namur. Arrondissement administratif de Namur. Commune de Sclayn. Registres de population, 1900-1910; 1910-1920; 1920-1930; 1930-1948.
- M. RAGON — *Histoire mondiale de l'architecture et de l'urbanisme modernes*, t. I et II, Tournai, 1979.
Société Anonyme pour l'Exploitation des Etablissements G. Dumont et Frères. Liège. Procès-verbaux. Réunions. Mai 1899 - mars 1900.
Société Anonyme G. Dumont et Frères. Rapports du Conseil d'administration et du Conseil de surveillance. 25 mars 1905 au 6 décembre 1912.
Société Anonyme G. Dumont et Frères à Sclaigneaux. Rapports du Conseil d'administration et du Conseil de surveillance. 24 janvier 1913 au 12 février 1923.
La Société Anonyme pour l'Exploitation des Etablissements G. Dumont et Frères à Sclaigneaux à l'Exposition Universelle de Bruxelles en 1897 (Hors concours). Institutions ouvrières.
Société Centrale d'Architecture de Belgique. 50^e anniversaire de la fondation. Art architectural. Catalogue de l'Exposition Internationale ouverte au palais d'Egmont du 5 au 15 septembre 1922 à l'occasion du X^e congrès des architectes tenu à Bruxelles, Bruxelles, 1922.

Résumé chronologique de l'aménagement de la Cité de la Villette

- 1848 : fondation de la Société G. Dumont et Frères à Sclaigneaux
- 1875 : 3 groupes de deux maisons en briques, 1 habitation isolée en moellons de calcaire, 1 fournil et une pompe
- 1892 : 16 groupes de deux maisons en pierres calcaires dont le dispensaire et l'école 2 fournils et 2 pompes
- 24.12.1897 : la Société Dumont achète les terrains de Mmes Laure et Léonie Préalles
- 1905 : construction des nouvelles écoles
- 1908 : 11 groupes de deux maisons en briques, 3 pompes et 3 fournils
- 1911 : érection de la chapelle Sainte-Barbe
- 1930 : liaisonnement de 2 groupes de 2 maisons au dispensaire par la rotonde
- 1938 : prolongement de la chapelle de 4,40 m
- 1945 : vente de la cité de la Villette à la société Dolomies-Lhoist de Marche-les-Dames
- 1955 : création de la Coopérative Villette-Sainte Barbe à l'initiative des mutualités chrétiennes dépendant de l'hôpital Saint-Luc à Bouge
- 1956 : adjonction d'une aile en béton apparent à l'hôpital Sainte-Barbe
- 1972 : vente progressive des 65 habitations du complexe ouvrier aux particuliers
- 197? : vente de la cantine et des écoles à l'A.I.M. (Institut d'enseignement pour handi-capés mentaux) à Sclayn.

Publications

□ **Répertoire des centres de documentation en histoire des organisations sociales**, édité par le Groupe Coordination Traces. Bruxelles, 3, rue des Mouches, 1987. In-4, 85 p. à l'offset.

Comme on le sait, les organisations sociales — mouvements de jeunesse, syndicats, mutuelles, ligues féminines, associations patronales, etc. — sont très nombreuses en Belgique et grande a été et reste leur influence. Malheureusement, leur histoire demeure insuffisamment connue, les traces du passé de ces organisations étant très dispersées. De plus, savoir à qui s'adresser et comment s'y retrouver dans le dédale des secrétariats et endroits de conservation n'est pas toujours chose aisée. Il convient donc de saluer la parution du répertoire sous recension qui présente en quelques traits cinquante-sept lieux de documentation relatifs précisément à l'histoire des organisations sociales de la Belgique francophone. Les indications fournies, voulant seulement signaler au chercheur où il doit se rendre, sont volontairement sommaires, mais désormais fort utiles : identification du dépôt (par exemple, service de documentation interne, dépôts d'archives administratives, dépôts publics ou privés, adresse, noms des responsables, conditions d'accès, état des collections de sources ou de livres et brochures conservés, thèmes envisagés et, éventuellement, existence d'inventaires). L'enquête a été menée par un ensemble d'historiens appartenant au Groupe Coordination Traces. Constitué en A.S.B.L. le 27 septembre 1986, ce Groupe a été fondé pour sauvegarder, faire connaître et rendre utilisables les documents des organisations sociales chrétiennes de Belgique francophone. Il rassemble actuellement une quinzaine de mouvements, d'instituts d'enseignement et de centres de documentation wallons et bruxellois. Concrètement, un questionnaire a été envoyé à tous les mouvements ou centres susceptibles de conserver des papiers relatifs à l'histoire des organisations sociales de la Belgique francophone, mais il a été également tenu compte des centres situés en Flandre qui gardent des traces concernant les organisations sociales francophones. Quant au terme «organisations sociales», il a été entendu dans son sens le plus large, à l'exclusion toutefois des organisations politiques, des établissements scolaires et des congrégations religieuses, quand ceux-ci étaient clairement distincts des organisations sociales. Les documents pris en considération ne sont pas seulement écrits mais aussi iconographiques et audiovisuels. Certes, ce guide n'est sans doute pas exhaustif : malgré des demandes répétées, certains questionnaires n'ont jamais été renvoyés ; de plus, des oublis ont vraisemblablement été commis. Néanmoins, pour nous frotter depuis une vingtaine d'années à ce genre de documents et de centres, nous pouvons dire que le présent travail est appelé à rendre de grands services. On attend avec impatience une seconde édition, prévue du reste dès maintenant, qui tiendra compte des remarques faites.

Jean-Pierre HENDRICKX

□ **Patrimoine industriel Liège-Alsace : passé, présent, avenir**. Numéro spécial double du «Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse», 1986, n° 3-4, 189 p. Fr. fr. 120.

Du 28 au 30 avril 1986 s'est tenu à Mulhouse (28 et 29 avril) et à Strasbourg (30 avril) un important colloque concernant le patrimoine industriel de ces deux villes «jumelées» pour la circonstance avec la ville de Liège. Cette manifestation inter-régionale s'est penchée sur trois grands thèmes qui constituèrent autant de têtes de chapitres : «Les chemins de fer et l'Europe des régions industrielles» (p. 41-83); «Régions industrielles et culture technique» (p. 85-141); «Science et industrie» (p. 143-175). Dans l'impossibilité matérielle de passer au peigne fin les quelque 25 communications de ces trois journées très enrichissantes, nous nous contenterons de résumer celles qui nous paraissent les plus originales et de mentionner simplement les autres.

Cartes à l'appui, le Baron Pierre CLERDENT aborda un sujet d'actualité : *Le TGV européen, animateur de l'espace régional. Pour une liaison Paris-Cologne, via Liège par le TGV-Nord* (p. 43-47). — Marcella COLLE-MICHEL rappela aux congressistes, surtout français, *L'introduction des chemins de fer en Belgique* (p. 49-56). — Michel LAFFUT, *L'impact des chemins de fer (belges) sur la vie économique* (p. 56-64), démontra à quel point les retombées ferroviaires furent nombreuses et variées, voire parfois imprévues, sur le plan économique. «Le plus grand mérite des pionniers des chemins de fer belges du siècle dernier fut peut-être d'avoir travaillé à la réalisation d'objectifs précis, tout en réservant les chances de l'indéterminé propre à tout système ouvert». — René LEBOUTTE envisagea *L'impact du nouveau mode de transport sur la vie sociale* (belge) (p. 64-76). Au terme d'une belle argumentation, l'Auteur aboutit à la conclusion que «le rail a bel et bien transformé en profondeur la société du XIX^e siècle, tout comme il a remodelé le paysage, l'environnement. Son impact sur la vie sociale a été considérable en créant de nouveaux flux migratoires, en mobilisant les hommes et les choses. Et Belgique, la création d'un réseau ferroviaire d'abord, l'instauration d'abonnements d'ouvriers ensuite, ont porté à leur comble ces effets du chemin de fer sur la vie quotidienne». — *La compétition entre John Cockerill (Liège) et Nicolas Koechlin (Mulhouse) pour la concession de la première ligne européenne de chemin de fer de Strasbourg à Bâle (1837)* a retenu l'attention très érudite de Stéphane JONAS, Maître de Conférences à l'Université des Sciences Humaines de Strasbourg (p. 77-83). — Introduisant la seconde partie du Colloque, Louis BERGERON, *Culture technique et patrimoine industriel* (p. 87-89), crut retrouver, sous-jacentes à de tels titres et de telles réflexions, deux convictions implicites : première conviction c'est celle qu'il n'y a pas de région industrielle vivace et dynamique sans disponibilité d'un capital humain à haute qualification technique et scientifique; la deuxième conviction implicite est que la culture technique est une partie intégrante du patrimoine industriel, c'est-à-dire du patrimoine ou de la culture tout court. — A partir de la projection d'une quarantaine de diapositives, Claude GAIER traita d'un sujet qu'il domine à la perfection : *Archéologie industrielle en Belgique francophone. Un exemple : la mécanisation dans le domaine de l'armurerie* (p. 91-93). — René LEBOUTTE, *Archéologie industrielle et culture matérielle à travers les collections du Musée du fer et du charbon* (de Liège) (p. 95-101), tenta de montrer que «les vestiges industriels sont chargés d'un poids culturel qu'il faut prendre en compte dans une étude d'archéologie industrielle. Ces objets témoignent d'un savoir-faire scientifique et technique, mais également de toute une culture du quotidien. En plus d'une approche technique, ils méritent une lecture anthropologique». — Raymond OBERLÉ nous gratifia d'une communication aux multiples facettes sur la *Naissance de l'industrie à Mul-*

house: *nécessités et possibilités* (p. 103-112). L'accent est mis notamment ici sur le développement de cette ville qui tient du paradoxe et ne manque pas de susciter des questions et des explications les plus variées. — Benoît CHOQUET, *Action culturelle régionale et patrimoine industriel* (p. 113-115), plaide rapidement pour la prise en compte du patrimoine alsacien, notamment par le biais du tourisme industriel. — Article original que celui de Pierre-Yves THOMAS (Liège) sur *L'esthétique automobile: création, perception, légitimation* (p. 117-130). Partant de la constatation qu'un bâtiment relevant de l'archéologie industrielle ou une automobile souffre trop souvent du même handicap face à un château ou une sculpture dans la course à la protection ou à la restauration en raison du vieux préjugé cultivé par un grand nombre et tendant à opposer art et technicité, l'Auteur a voulu privilégier, dans le monde de l'automobile, le prototype, objet le plus riche sur les deux plans, celui qui fait la charnière entre les deux domaines, le technique et l'esthétique. — Et pour suivre, trois petits articles au titre suffisamment explicite: Alain JAEGLE, *Université - Industrie (Alsace), des relations étroites pour une formation adaptée à l'économie régionale* (p. 131-133); Jacques PHILIPPART, *Redynamiser le tissu industriel de la région de Liège* (p. 135-138; description de la problématique du capital à risque dans une région de vieille industrialisation); Jacques DEGERMANN, *Réflexions sur le technopôle haut-rhinois* (p. 139-141). — La troisième partie du Colloque s'ouvrit, après quelques considérations assez vagues de Georges MONSONEGO (*Culture, industries et mutations technologiques*, p. 145-146), par une contribution de René UHRICH, *Région, science et industrie* (p. 147-150), ayant trait à l'Alsace, région quelque peu délaissée par les pouvoirs publics. Et pourtant, «l'Alsace a quatre Universités, plus de 250 laboratoires, plus de 4.000 chercheurs (...). L'Université Louis Pasteur est la première Université de France sur le plan scientifique en dehors de Paris». — Les autres exposés de cette section n'ayant qu'un rapport lointain avec l'objet de notre Revue, nous nous limiterons — à titre d'exhaustivité — à une simple mention: V. DE KOSINSKY (Liège), *Associations Université-Industrie pour la formation: une initiative des communautés européennes pour favoriser la coopération et les échanges entre régions dans le cadre du projet Comett* (p. 151-153); André MONFILS, *L'optique spatiale, pôle de développement de la région liégeoise* (p. 155-158); Gilbert LAUSTRIAT, *Science et Industrie, perspective à l'Université Louis Pasteur de Strasbourg* (p. 159-160); Bernd KAEMPF (Strasbourg), *Relations de la recherche avec le secteur industriel; intervention d'un secteur: Transgène* (p. 161-162); J.-P. BOULEY (CNRS), *Relations de la recherche avec le secteur industriel; intervention d'un secteur: la physique nucléaire et ses interventions* (p. 163-164); Roger MOREAU, *Culture scientifique et éducation des jeunes: la Maison de la Science à Liège* (p. 165-167); Elisabeth LANG et Juliana MEYER, *Pour une Maison des Sciences et des Techniques à Strasbourg* (p. 169-175).

Tel est, rapidement présenté, le contenu de la rencontre «Liège-Alsace» d'avril 1986. Même si, contrairement au titre indiqué, cette manifestation n'était pas centrée exclusivement sur l'archéologie industrielle, on espère que celle-ci fut quand même suffisamment représentée pour satisfaire nos lecteurs.

Jean-Pierre HENDRICKX

□ Jean HONHON, **A la rencontre de notre passé industriel**. Bruxelles, Touring Club de Belgique, s.d. [1987]. In-8 oblong, 92 p., nombreuses illustrations en couleurs et en noir et blanc. Fr.b. 250.

Présenter, en moins de cent pages, les grands secteurs de notre passé industriel, les commenter et les rehausser d'illustrations abondantes pouvait relever du défi. Ce défi, Jean Honhon, vice-président du Touring Club de Belgique, l'a relevé tout à son avantage. D'emblée, et fort logiquement, l'Auteur définit son propos : « situer les vestiges de notre patrimoine industriel — subsistant sur le terrain ou dans les musées — dans le contexte historique de l'évolution des diverses techniques, c'est-à-dire les intégrer dans un contexte général historique, technique, social et économique ». Il a paru intéressant à J. Honhon, dans le cadre de l'action culturelle menée par le Touring Club de Belgique, de donner aux membres de cette importante association une vue d'ensemble sur ce que la lente histoire des techniques jusqu'à nos jours et de montrer ces techniques évoluant par à coups périodiques avec cette lenteur que nos accélérations d'aujourd'hui nous rendent assez étrange.

Quant aux thèmes retenus dans ce livre condensé, ils sont, pourrait-on dire, classiques : le charbon, la métallurgie, l'industrie textile, les arts de la terre cuite, les industries de la pierre, la verrerie, la force motrice, les techniques agricoles, les voies de communications et les transports, les activités industrielles diverses, l'histoire industrielle et les arts, la conservation et la mise en valeur du patrimoine archéologique industriel. Chacun de ces thèmes est joliment illustré et sobrement, mais efficacement, commenté.

En guise de conclusion, on dira que l'ouvrage de J. Honhon a atteint son but : initier le grand public à l'archéologie industrielle grâce à un certain nombre d'exemples probants. Dommage que l'Auteur ait dû limiter sa contribution à moins de cent pages. A le lire, on « sent » qu'il avait encore beaucoup d'autres choses à nous dévoiler !

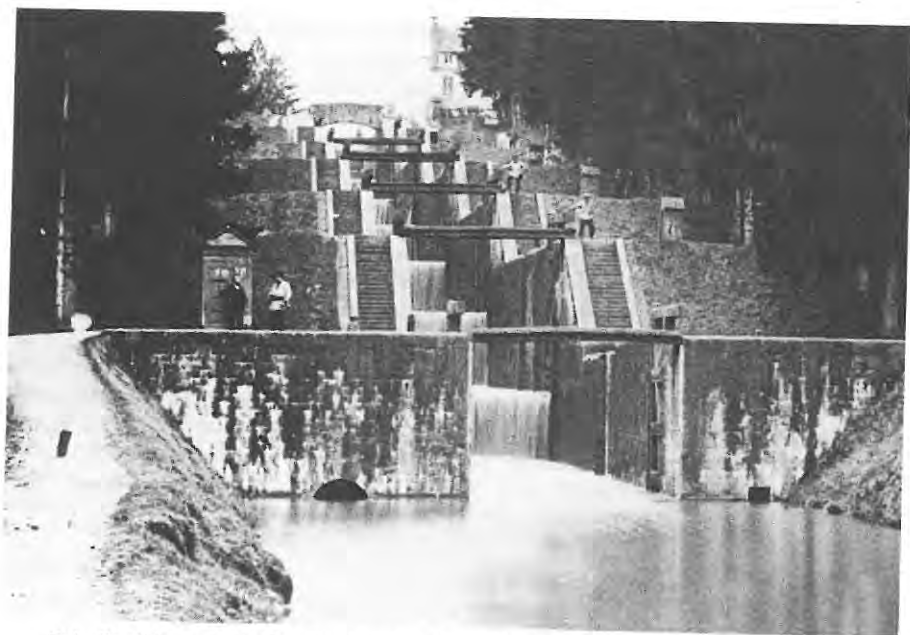
Jean-Pierre HENDRICKX

☐ **Un canal... des canaux...**, ouvrage collectif sous la direction de Pierre PINON. Paris, Editions Picard, 1986. In-4, 440 p., 446 ill., 24 pl. en coul. Fr.fr. 295.

Pour présenter ce somptueux volume et dire tout le bien qu'il y a lieu d'en penser, il nous faudrait des pages et des pages. Faute de place, tâchons donc de résumer l'essentiel de cette véritable somme qui constitue le catalogue d'une exposition qui s'est tenue à Paris du 7 mars au 8 juin 1986 et qui attirera un nombreux public, de plus en plus sensible au sort de son propre patrimoine industriel.

Ce livre-catalogue s'articule autour de quatre grands thèmes. Le premier, « Voyages pittoresques sur les canaux » (p. 1-86), est consacré à l'histoire des voies d'eau creusées par l'homme. Les premières tentatives remontent, en France, au siècle de Sully et de Colbert. Bien que les canaux restent rares, la navigation fluviale occupe la première place dans les préoccupations de l'administration. Simultanément, d'autres canaux sont creusés pour assécher les marais. Quant aux architectes de jardin, ils profitent des méthodes acquises pour réaliser les beaux parcs classiques. Vint enfin le XX^e siècle, qui vit à la fois l'usage intensif des voies d'eau pour le transport des pondéreux, l'introduction de nouveaux procédés de traction, puis de poussage, de même que la désagrégation d'une partie du revenu, l'absence de nouvelles entreprises d'envergure et, plus récemment, l'essor du tourisme fluvial, notamment dans le Langedoc, en Bourgogne et en Bretagne.

La deuxième partie, « Au fil des canaux » (p. 87-128), replace l'histoire du réseau dans celle de la navigation intérieure; elle rappelle les difficultés techniques de jadis et les progrès récents de la batellerie, non toutefois sans répercuter les inquiétudes des



Echelle d'écluses de Rogny, ouvrage du XVII^e siècle. Canal de Briare (France).

mariniers d'aujourd'hui. Il est encore question ici des demeures de loisir qui voient le jour le long de certains canaux.

La troisième partie, «La construction des canaux» (p. 129-279), est la plus volumineuse de l'ouvrage et également la plus technique, même si les préoccupations esthétiques ont influencé les décisions jusqu'en 1830. C'est qu'on ne laisse rien au hasard : le canal est d'abord conçu comme machine hydraulique et passe par le dessin. Un riche dossier iconographique démontre que rien n'échappe alors aux plumes et pinceaux des ingénieurs : écluses, fosses, souterrains, ponts-canaux, barrages-réservoirs, etc. Le canal doit aussi être perçu comme territoire ; d'où l'intérêt du dossier cartographique. De très belles cartes nous montrent l'importance du canal dans le paysage rural et dans la conception des extensions urbaines.

Pour terminer, «Les canaux en monographies» (p. 281-340) sont l'occasion d'évoquer, par exemple, la personnalité de Pierre-Paul Riquet, dont le nom reste attaché à celui du célèbre canal du Midi, ou de rappeler le rêve d'un canal de Bourgogne, caressé depuis le XVI^e siècle mais réalisé seulement en 1832. Quant à Paris, à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle, les travaux procédant de soucis de navigation et d'alimentation en eau des fontaines publiques.

Dans de substantielles annexes (p. 341-402), nous trouvons les principales biographies des promoteurs et ingénieurs, puis un inventaire chronologique des canaux non réalisés, une cartographie des canaux de France et enfin, la reproduction de quelques maquettes et plans et relief qui nous initient aux ouvrages d'art. On regrettera seulement, avec Jean-Marie Yante, auteur d'un très bon compte rendu du livre sous rubrique (cfr *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, 1989, t. LXVII, p. 508-511), «que

l'aspect humain de ces aventures ait été peu perçu au niveau de la foule des travailleurs qu'elles mobilisèrent, que seules quelques touches rapides aient été réservées au monde des bateliers, essentiellement dans ses incertitudes actuelles, et que, l'habitat mis à part, celui des éclusiers et autre personnel ait été laissé dans l'ombre».

Jean-Pierre HENDRICKX

□ Léon VOISIN, **Les ardoisières de l'Ardenne**. Charleville-Mézières, Editions Terres Ardennaises, 1987. In-4, 257 p., ill., cartes. Fr.fr. 250; fr.b. 1250.

Comme au Pays de Galles, en Galice espagnole ou dans le Massif armoricain, la proportion importante des secteurs schisteux qui font partie de l'Ardenne vouait cette région à l'industrie ardoisière. Du Plateau de Rocroi aux Hautes-Fagnes, celle-ci est très vite devenue une activité fondamentale. Dès le moyen âge, les écailles, les «scailles» plus précisément, ont alimenté un commerce florissant sur la Meuse. Du XVIII^e siècle au XX^e, plus de trois cents puits d'extraction ont pu être dénombrés, sans compter des tentatives d'extraction trahissant des espoirs déçus. Quant aux zones riches, c'est-à-dire les bassins ardoisiers rentables, elles ont rapidement concentré les efforts des petits exploitants qui, intuitivement, suivaient les veines et pénétraient de plus en plus profondément sous terre, sans autre connaissance géologique que l'expérience acquise dans un affrontement direct avec le sous-sol tourmenté. En somme, il s'agissait là d'un travail exclusif, repris de père en fils avec des moyens dérisoires... Un travail dangereux, ne pardonnant pas la moindre imprudence, tuant à l'improviste ou faisant payer, jour après jour, par une dégradation progressive de la capacité pulmonaire, le droit d'extraire la belle ardoise capable de durer des siècles sur un toit d'église ou sur celui des maisons bourgeoises. De cette activité qui fut essentielle, il ne reste aujourd'hui pas grand'chose, sauf à Warmifontaine et à Martelange. La grande majorité des fosses ardennaises n'a pu résister aux guerres, aux crises économiques, à la concurrence des produits à bon marché, ni à celle d'entreprises étrangères mieux gérées et mieux équipées (Espagne). Avant que ne disparaisse complètement l'extraction de l'ardoise dans les Ardennes, Léon Voisin donne fort à propos un livre d'une belle tenue basé sur la connaissance scientifique des gisements belges et français sans pour autant méconnaître l'évolution de siècle en siècle.

Concrètement, cet ouvrage s'articule autour de deux grandes parties: «Les techniques» (p. 15-121) et «L'histoire» (p. 123-237). La première partie, après quelques bonnes pages concernant les notions de base de géologie relatives au domaine ardoisier (p. 17-48), analyse les techniques d'exploitation dans le massif ardennais depuis la fin du paléolithique jusqu'à nos jours (p. 49-104) et la fabrication des produits de couverture et de l'ardoiserie (p. 105-121). La seconde partie, plus proche de nos centres d'intérêt, suit en grand détail la vie et la mort des fosses ardennaises, plus particulièrement celle des multiples companies; à noter quelques pages fort instructives sur «L'essor ardoisier belge au XIX^e siècle» (p. 181-200). Egalement dans cette partie un paragraphe — que l'on eût souhaité plus développé — sur les hommes qui travaillèrent dans ces établissements (p. 206-237). Il manque aussi un exposé sur la vie syndicale des ardoisiers et sur le commerce des ardoises, comme l'Auteur le reconnaît honnêtement dans son Introduction (p. 14), faisant preuve par là d'une grande probité scientifique.



Ateliers et verdou de la fosse, Sainte-Barbe à Warmifontaine.

Ces brouillles mises à part, Léon Voisin signe ici une contribution en tout point remarquable sur un sujet difficile. On ne peut qu'en conseiller la lecture et dépouiller attentivement l'imposante bibliographie (p. 249-254) qui termine l'ensemble.

Jean-Pierre HENDRICKX

□ Maurice BRIGOTTE. **Histoire industrielle de Charleroi.** Mons, Fédération du tourisme de la province de Hainaut, 1987. In-8 oblong, 80 p., ill. Fr.b. 245.

M. Brigotte, licencié en sciences économiques et professeur à l'Université du Travail Paul Pastur à Charleroi, nous donne ici quelques pages de bonne vulgarisation sur l'histoire industrielle de Charleroi et surtout de sa région pratiquement depuis ses origines jusqu'aux années 1930.

Afin de bien camper son sujet, l'Auteur rappelle tout d'abord en deux courts chapitres la fondation de Charleroi en 1666 et les principales étapes de son urbanisation et de son peuplement du XVII^e au XX^e siècle. Il expose ensuite les trois activités industrielles complémentaires qui se sont implantées et développées aux alentours de Charleroi, à savoir celles du fer, de la houille et du verre. Pour chacun de ces produits, l'Auteur relate chronologiquement les découvertes et les innovations techniques qui ont influencé l'importance économique et sociale du «pays» de Charleroi. Tableaux statistiques et schémas récapitulatifs à l'appui, M. Brigotte présente clairement tous les aspects de ces activités industrielles qui ont contribué à façonner la région de Charleroi et la mentalité de ses habitants. Un petit livre qui rendra service.

Jean-Pierre HENDRICKX

□ René DEJOLLIER, **Charbonnages en Wallonie, 1345-1984**. Namur, Editions Erasme, 1988. Gd in-8, 288 p., ill. Fr.b. 1150.

Nous serons assez bref pour parler de l'ouvrage décevant et faussement scientifique du polygraphe namurois René Dejollier.

Avec pour seule source des vieilles gazettes locales, l'Auteur s'est penché en priorité — pour ne pas dire en exclusivité — sur l'histoire des charbonnages du Namurois, trompant ainsi délibérément l'acheteur éventuel sur le titre et le contenu de son travail. Quant aux limites chronologiques annoncées, elles ne doivent pas faire illusion non plus, les années 1345 à la fin de l'Ancien Régime n'occupant en tout que treize pages dont certaines toutes entières réservées à des illustrations banales et déjà cent fois répétées. Nous n'avons ici qu'une chronique d'anecdotes agencées, année par année, sans aucun recul, faisant plus penser à des Annales du moyen âge qu'à un livre du XX^e siècle. Sont ainsi entassées les unes sur les autres des dizaines et des dizaines de petits paragraphes d'une pauvreté extrême. Bref, un ouvrage à ouvrir avec prudence avant de le refermer très vite.

Jean-Pierre HENDRICKX

□ **Pierres et marbres de Wallonie**. Bruxelles, Archives d'architecture moderne, 1987. Gd in-8, 184 p., 200 illustrations couleurs, 50 illustrations en noir et blanc. Fr.b. 400.

On ne rappellera pas une nouvelle fois que l'extraction des matériaux du sous-sol a depuis longtemps représenté un aspect important de l'activité wallonne dont la richesse passée a été fondée sur les mines de houille et de minerais. Actuellement, les produits de l'industrie wallonne de la pierre sont encore souvent méconnus. Aussi, Albert Liénard, le ministre de la région wallonne chargé en 1987 du territoire et de sa protection, a-t-il « commandé » aux Archives d'architecture moderne de Bruxelles — une association qui poursuit depuis plusieurs années une réflexion autour de la pierre — un ouvrage de référence sur la diversité des gisements de pierre à bâtir et de marbre. Le résultat : un magnifique album qui s'adresse en priorité à tous ceux qui ont la mission de conseiller l'utilisateur des pierres et des marbres tant en Belgique qu'à l'étranger. Un nouvel intérêt pour la construction en pierre se manifeste depuis quelques années en Wallonie comme partout en Europe. C'est que l'attrait des matières nobles l'emporte de plus en plus sur la brique commune, du moins dans les édifices publics à caractère esthétique. Ce renouveau de la pierre doit donc être encouragé. Après la Seconde Guerre Mondiale, les métiers de la pierre et du marbre manquaient singulièrement d'oxygène en Wallonie. Heureusement, cette crise est aujourd'hui surmontée : cinq carrières de marbre rouge et gris ont été rouvertes, deux ardoisières sont toujours bien vivantes, une vingtaine de carrières à moellons parsèment l'Ardenne ; quant aux carrières de petit granit, elles ont réalisé d'énormes investissements pour rajeunir leurs techniques d'extraction ou de sciage.

On saluera donc *Pierres et marbres de Wallonie* qui vient à son heure. Pour la première fois, nous disposons d'un guide pratique qui permettra aux architectes, aux fonctionnaires de l'aménagement du territoire et aux élèves des écoles d'architecture d'identifier et de mieux connaître l'ensemble des pierres et des marbres extraits en Wallonie.

La seconde parti de cet ouvrage passe en revue quelque quatre-vingts réalisations typiques contemporaines toutes rehaussées de photos vraiment magnifiques. Cons-

tructions neuves, rénovations et restaurations récentes témoignent du lien étroit qui unit les métiers de la pierre à l'élaboration d'une architecture de qualité. Vient ensuite un répertoire visuel accompagné de fiches techniques qui résument pour chaque matériau les caractéristiques, nuances et particularités utiles à l'architecte. Ce livre comporte encore un premier inventaire exhaustif des exploitants de carrières ainsi que quelques adresses utiles, celles entre autres des associations de marbriers ou tailleurs de pierre implantés dans les bassins carriers.

On ne peut qu'applaudir chaleureusement à la réalisation de *Pierres et marbres de Wallonie* qui comble vraiment une lacune et démontre le souci d'un certain renouveau wallon. Travaillés avec savoir faire, ces matériaux apportent cette noblesse d'esprit, cette force tranquille qui confèrent au cadre de vie sa qualité et son charme.

Un dernier mot pour dire que pour la modique somme de 400 fr. cet ouvrage mérite amplement de trouver place sur la table de travail ou dans la bibliothèque de l'archéologue industriel. Avis aux amateurs désireux de se procurer ce livre merveilleux autant qu'érudit!

Jean-Pierre HENDRICKX



Neuville. Carrière de marbres rouges et brès. Abattage d'une masse de pierre (1987).

□ **La sidérurgie aux XVIII^e et XIX^e siècles : aspects technologiques, économiques et sociaux. Colloque de Mariemont, 12 et 13 décembre 1985.** La Louvière, Centre hennuyer d'histoire et d'archéologie industrielles, 1987. In-8, 160 p. Fr.b. 500.

Cet ouvrage rassemble les communications présentées au Musée royal de Mariemont en décembre 1985, communications très riches et variées mettant en parallèle, comme l'écrit Odette HARDY-HEMERY dans la *Préface* (p. 3-6), deux siècles fertiles en secousses et rééquilibrage dans des zones aussi diverses que le Luxembourg, le Borinage, les pays de Liège et de Charleroi. Braquons quelques instants notre objectif sur ce recueil d'études qui — disons-le d'emblée — se recommande à l'attention par le choix délibéré de sonder l'histoire en longue durée de la sidérurgie, un sujet trop souvent délaissé par la recherche historique.

Claude DE MOREAU DE GERBEHAYE, *Les forges du bassin de la Rulles au XVIII^e siècle* (p. 7-23), et Michel DORBAN, *La sidérurgie luxembourgeoise au XVIII^e siècle* (p. 24-35), montrent comment en cent cinquante ans, le bassin du sud Luxembourg, véritable chapelet d'usines à fer né dans la première moitié du XVII^e siècle, est rayé de la carte sidérurgique suite, notamment, à l'épuisement des réserves énergétiques, au maintien de la structure ancienne d'exploitation éparpillée entre d'innombrables propriétaires en majorité étrangers à la région et au sous-développement industriel persistant avec l'exportation quasi totale de produits semi-finis vers les centres bientôt concurrents de Charleville, Sedan et surtout Liège et Charleroi. Les deux Auteurs s'interrogent également sur l'incidence de la sidérurgie sur la société rurale, ses composantes professionnelles, voire écologiques. — Par la loi du 2 mai 1837, le pouvoir législatif du jeune Etat belge abrogeait les articles de la loi du 21 avril 1810 relatifs aux gisements de minerai de fer. Ceux-ci ne pouvaient plus être séparés de la surface ni faire l'objet d'une concession accordée par l'Etat. C'était mettre fin à la politique d'investissement à long terme organisé par la loi impériale et ouvrir largement la porte aux recherches, parfois frénétiques, du profit immédiat. Cherchant à atteindre les raisons profondes de cette décision du Parlement belge, Nicole CAULIER-MATHY, dans une contribution très fouillée : *Les maîtres de forges wallons contre la loi impériale sur les mines, première phase* (p. 36-50), a rencontré à côté d'un peuple de mineurs, des propriétaires fonciers qui tiraient ou espéraient tirer de leur sous-sol un supplément de richesse, mais aussi des entrepreneurs de la nouvelle sidérurgie auxquels s'affrontait le monde des sidérurgistes traditionnels. L'Auteur privilégie notamment la recherche des groupes lésés par l'application de la loi impériale. — Après quelques considérations de Denis WORONOFF sur *La sidérurgie française face au problème du combustible, fin XVIII^e-mi XIX^e siècle* (p. 51-52), Jean-Louis DELAET passe *Aux origines de la révolution industrielle au pays de Charleroi : les entreprises industrielles de Paul Huart-Chapel, 1771-1850* (p. 53-70). «Paul Huart-Chapel est bien un personnage ambigu : sans connaissances théoriques mais héritier de deux savoir-faire, le charbon et la métallurgie, il est le premier Belge à maîtriser les procédés sidérurgiques anglais de fabrication et de transformation de la fonte au moyen du coke et du charbon. Dans le développement de la sidérurgie en Wallonie, par lui, existe un lien intime entre les acquis techniques de l'Ancien Régime et de la révolution industrielle. Mais les limites de l'homme, la précarité et la fragilité de ses entreprises soulignent combien ce lien, pour authentique qu'il soit, n'a pas été déterminant ou, en tout cas, suffisant pour assurer seul la pérennité du démarrage industriel du pays de Charleroi». — Marcella COLLE-MICHEL établit un parallèle entre *Le chemin de fer en Wallonie au XIX^e siècle*

en relation avec l'essor de l'aciérie (p. 71-79). Tableaux statistiques à l'appui, l'Auteur indique entre autres que la construction puis l'entretien des chemins de fer constituent un sérieux débouché pour la sidérurgie. On lira avec une particulière attention les considérations techniques qu'elle nous livre sur le rail et l'avènement de l'acier. — Jean GADISSEUR envisage avec beaucoup d'érudition *Le malaise sidérurgique dans la crise belge, 1873-1895* (p. 80-103). Il montre notamment que ce malaise est à relier à la politique des grands industriels préférant exporter plutôt que de développer le marché intérieur: situation porteuse de déséquilibre puisque les ex-clients, France, Allemagne, Etats-Unis, deviennent des concurrents dans un contexte d'industrialisation intense. La crise des débouchés internationaux, ouverte avec l'effondrement des prix en 1873, remet en cause l'activité motrice de chaque branche du pôle charbon-sidérurgie-construction métallique. La sidérurgie occupant une position centrale dans ce pôle, sa fragilisation touche cette «structure connexe». Intervient encore à l'époque la lenteur de la reconversion technique selon des procédés nouveaux (entre autres, le procédé de Thomas-Gilchrist). — Les trois contributions suivantes approchent différents groupes socio-professionnels. Suzy PASLEAU, *Une population ouvrière au XIX^e siècle: les métallurgistes de Grivegnée* (p. 106-131), exploite les registres de population pour souligner que les métallurgistes se recrutent avant tout dans les communes limitrophes de Grivegnée, le champ migratoire ne dépassant guère un rayon de 15 km dans toutes les directions. En outre, la métallurgie attire vers elle la main-d'œuvre la plus productive: ce ne sont ni des enfants inexpérimentés, ni des travailleurs âgés ou malades. Et l'Auteur de se demander si une telle sélection est le résultat d'une politique de logement et de hauts salaires menée par les entreprises. — Peter SCHOLLIERS, *Changements technologiques et conséquences sociales dans l'industrie mécanique gantoise au XIX^e siècle* (p. 132-146), aboutit à la conclusion qu'en introduisant les machines-outils dans cette industrie vers 1890, une révolution fondamentale s'est opérée dans la nature du travail. L'ouvrier ne forme plus le noyau de l'atelier; la machine, par contre, s'est imposée comme facteur décisif dans la qualité et la quantité de la production. Le milieu clos où se recrutaient jusqu'alors les travailleurs est brisé. Le déclin professionnel est compensé par un salaire relativement haut mais la radicalisation des nouveaux métallurgistes va bientôt former la base de masse du socialisme après 1895. — Enfin, Marinette BRUWIER étudie, avec sa compétence habituelle, les *Entrepreneurs et ouvriers du métal dans le Borinage de 1800 à 1850* (p. 147-159). Lors de la chute du cours des houilles de 1823 à 1837, les charbonnages s'équipent en machines à vapeur d'extraction. Mais certaines firmes se spécialisent dans le matériel de sucrerie et de brasserie: moulins, chaudières. Ce mouvement impulse l'activité de forges, fonderies et platineries. L'ensemble des entreprises relève plutôt de l'artisanat que de l'industrie, quelques grands ateliers de trente à une centaine d'ouvriers tels que ceux d'Henri Degorge au Grand Hornu voisinant avec de minuscules entreprises. L'Auteur souligne aussi la mobilité de ces ouvriers du métal, provenant de la pépinière de spécialistes que représentent surtout les bassins de Charleroi, Liège et Seraing, mais une autre partie de la main-d'œuvre se recrute aussi dans les corporations du métal de la ville de Mons, qui perdurent depuis le XVIII^e siècle en s'adaptant. De plus, cette industrie mécanique du Borinage demeure fortement sous-traitante des charbonnages.

Informations et agenda

○ **A CEDER** — Forge-Musée datant de 1701 située à Ittre (30 km de Bruxelles), face au Musée de la Brasserie. La forge, restée en activité jusqu'en 1958, est toujours dans son état d'origine. Prix : 1.000.000 F. Tél. : 02/569.00.29 (avant 8 h - après 19 h).

○ **La «Maison de la Métallurgie de Liège» (MML)**

Depuis sa cession par la société Cockerill à la Ville de Liège, le **Musée du Fer et du Charbon** était géré par le Musée de la Vie Wallonne.

Les récentes mesures de rationalisation et d'économie auxquelles la ville de Liège s'est trouvée contrainte, ont conduit à la création de l'ASBL «Maison de la Métallurgie de Liège» dont les fondateurs sont : Cockerill-Sambre, l'Université de Liège, Vieille-Montagne ainsi que la ville de Liège et le Musée de la Vie Wallonne.

L'objet de la nouvelle association est :

- de rechercher, conserver, exploiter et valoriser tout document relatif à l'histoire de la métallurgie et des industries connexes;
- de faire connaître à tous les publics concernés les développements les plus modernes des techniques et des industries métallurgiques au sens large;
- de fournir un espace de communication et de rencontre à toutes les personnes concernées par la technique et l'industrie.

Quelles seront les modifications par rapport à l'ancien Musée du Fer et du Charbon ?

La composante «charbon» de l'ancien Musée du Fer et du Charbon disparaît au bénéfice du site du charbonnage de Blégny-Trembleur avec lequel, comme avec d'autres, des synergies peuvent se développer dans un contexte nouveau de «musée éclaté».

En revanche, la Maison de la Métallurgie élargit ses horizons. A côté de l'acier figurera désormais l'histoire du zinc et des produits revêtus, et aussi celle du cuivre, grâce à des pièces significatives sauvées sur le site d'Anhée en 1989. Mais surtout, une place importante sera faite aux développements les plus récents de la métallurgie et aux produits du futur. De la sorte, la Maison de la Métallurgie deviendra un espace

d'initiation aux technologies nouvelles. A ce titre, elle sera un maillon du réseau de «Centres de culture scientifique, technique et industrielle» (CCSTI) qui se créent un peu partout en Europe.

La MML devient ainsi un véritable Musée technique de la deuxième génération parmi les 326 musées consacrés en Belgique en tout ou en partie aux techniques anciennes, où les réalisations spectaculaires cotoient de sympathiques brocantes.

Les locaux de la MML furent occupés dès 1847, par Dieudonné Dothée qui fabriquait du fer puddlé, le laminait en tôles qu'il revêtait d'étain. C'est aussi en ces mêmes lieux que, en 1881, le jeune Paul Borgnet, âgé de 18 ans, créait un atelier de galvanisation, s'approvisionnant en tôles fines chez son père, directeur de la tôlerie de Longdoz — division active d'Espérance-Longdoz — et fabriquait des tôles ondulées galvanisées. C'est donc là où la Société Phénix-Works vit le jour que la MML consacrera désormais la rencontre dans un contexte culturel cette fois, de l'acier et du zinc.



Maison de la Métallurgie de Liège.

Protection

○ **Sont classés comme monuments à :**

- Seneffe, le pont métallique tournant et sa passerelle sur l'ancien canal Charleroi-Bruxelles (A.R. du 4.8.1989).
- Pepinster, la verrière de la gare (A.R. du 24.8.1989).
- Frameries, le dispositif d'extraction et d'évacuation du puits n° 11 sur le site charbonnier du Crasset: châssis à molettes, galerie périphérique aérienne et le bâtiment des machines (A.R. du 8.9.1989). Le site est aussi classé.

○ **Est inscrite à la liste de sauvegarde :**

- Florennes, la plaque tournante pour locomotives de l'ancienne gare de Florennes-Central (A.R. du 4.8.1989).

- La **Journée du Patrimoine** a été fixée au dimanche 9 septembre 1990. Avis aux associations qui souhaiteraient à cette occasion ouvrir des lieux non accessibles en permanence: ils peuvent prendre contact avec le secrétariat de la Journée du Patrimoine, rue Joseph Stevens 7, 1000 Bruxelles (02/518.12.11 - 518.14.29 - 518.14.33).

- L'Ecole des Vétérinaires à Cureghem (Anderlecht) vient également d'être classée.

- Les Halles de Schaerbeek qui déploient à Bruxelles, rue Royale, une façade impressionnante de fer et de verre viennent d'obtenir de la Communauté Française les fonds nécessaires pour terminer leur aménagement en un Centre Culturel.

- Le Centre Culturel du Brabant Wallon organise un cycle de conférences sur le thème des sites d'activités économique désaffectés. Le Brabant wallon compte, en effet, sur son territoire, plusieurs endroits de ce type: Fabelta, à Tubize, les Papeteries de Genval, la Brugeoise et Nivelles, et les anciennes usines Henricot à Court-Saint-Étienne.

Renseignements: Centre Culturel du Brabant Wallon.

○ **Brasseries Wielemans (Bruxelles)**

Les bâtiments de la salle de brassage, construits en 1932 par l'architecte Blomme, au coin de la rue Pont de Lutre et avenue Van Volxem, seront préservés in situ ainsi que la salle des machines avec la machine à vapeur Carels et 2 compresseurs (Sulzer et De la Vergne 1895).

Le promoteur qui en a fait l'acquisition introduit des propositions pour des aménagements complémentaires. L'autre partie du site ne garderait que la façade dite «Caisse d'Epargne», le reste serait démoli.

Vie de l'association

○ PIWB - Excursions à Seraing

Organisé le 30 septembre 1989, la visite de quelques sites sérésiens a connu un véritable succès. Une quarantaine de membres de PIWB furent d'abord accueillis par Monsieur J. Vandebosch, premier échevin de la commune de Seraing et échevin de l'Urbanisme. Réunis ensuite sous le magnifique plafond de l'hôtel de ville couvert de peintures très éloquentes quant au passé industriel de la ville, ils reçurent un exposé de Monsieur J. Quoilin (Directeur adjoint des travaux et du développement économique) sur les activités de réaffectation menées par la ville: aménagement du «carrefour de la banque» afin d'y recréer un foyer de vie commerciale, et mise en exploitation du site de l'ancien charbonnage d'Ougrée-Marihaye avant de lui assigner également une nouvelle vocation commerciale et artisanale. Les excursionnistes ont ensuite visité le site du Val Saint-Lambert. Après avoir constaté l'état de détresse du Château du Val Saint-Lambert (bien que



Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Seraing; détail du plafond.



Cristallerie du Val-Saint-Lambert: «L'atelier».
Alfred Collard (à gauche), chef de l'atelier (Photo P. Viaene).

classé par arrêté royal le 23.11.1976), ils ont assisté à des démonstrations dans un «Atelier» installé dans l'ancienne taillerie de la manufacture, puis ont parcouru la salle d'exposition de la société à l'entrée de laquelle trônait une superbe pièce de cristal dite «vase des 9 provinces». La visite se termina sur le chantier de rénovation de la «Cour du Val».

Monsieur J. Quoilin a bien voulu nous résumer ci-dessous l'activité des Sérésiens pour effacer les cicatrices laissées par l'industrie lourde.

SERAING, CITE DU FER ET DU CRISTAL

S'il est bien une cité, au Pays de Liège, au passé industriel prestigieux, c'est bien SERAING.

Située à une dizaine de kilomètres de Liège, cette cité ouvrière d'une superficie de 3.534 hectares se répartit pour 1/3 en zone d'habitat, pour 1/3 en zone forestière, le reste, soit $\pm$ 1.200 hectares était jusqu'il y a peu, occupé par les exploitations charbonnières ou sidérurgiques.

La fermeture progressive dans les années 60 des mines et la restructuration de la sidérurgie au début des années 80 ont quelque peu modifié l'environnement en général et provoquèrent l'abandon d'un nombre important de bâtiments et de halls industriels.

Fière de son passé laborieux, la population sérésienne en général et l'autorité communale en particulier ont tout fait, dans la mesure de leurs possibilités, en vue de préserver et si possible de rendre une nouvelle jeunesse à ces témoins d'un autre âge.

Place Kuborn, une ancienne station de pompage, qui jusqu'en 1876 alimentait en eau potable la population, fut acquise en 1985 par une société privée et transformée en une superbe taverne.

Ce bâtiment, partie intégrante de Cockerill a été entièrement rénové dans le plus profond respect du style d'origine.

Au carrefour de la Banque, un hectare de friche industrielle a été aménagé en place publique qui accueillera prochainement une œuvre d'art élevée à la gloire des travailleurs du bassin sérésien et à l'avenir de l'entité.

Sur le site du charbonnage Colard, entièrement désaffecté, la S.A. Sorasi conduit actuellement un important chantier de réhabilitation.

Dans le cadre de ces travaux, un ancien terril charbonnier de $\pm 260.000 \text{ m}^3$, devra être évacué en vue de libérer douze hectares de terrain qui après équipement pourront accueillir les petites P.M.E. dont le développement se fait de la manière la plus harmonieuse qui soit.

SITE DU VAL SAINT-LAMBERT

Il y avait, près du village de Seraing, un vallon qui s'appelait «Champ des Maures» et «Morchamps» (cfr. ces termes: où la houille affleurait).

A la fin du XII^e siècle, des moines y bâtirent une abbaye près d'une chapelle dédiée à Saint-Lambert. Les habitants du voisinage désignèrent le lieu par «Val Saint-Lambert». Ces moines bâtisseurs étaient des cisterciens du nom de la célèbre abbaye au sud de Dijon; cette communauté fut fondée en 1098.

L'abbaye du Val fut construite avant 1202, suivant les plans d'Orval et de Villers. Les funérailles du prince-évêque Jean d'Eppes y furent célébrées en présence de l'Empereur Frédéric II.

Aux XIII^e et XIV^e siècles, l'abbaye fut quelque peu mêlée aux événements politiques de la Principauté. Elle fut même frappée d'excommunication à deux reprises, mais l'ordre revint avec l'intervention du pape Sixte IV. En 1482, Louis de Bourbon organisait au Val St-Lambert une journée de réconciliation avec Guillaume de la Marck, le «sanglier des Ardennes». Le monastère ne cessa de prospérer et joua un rôle consi-

dérable dans le développement économique de la contrée. Ses possessions s'étendirent sur trente deux villages de la Principauté de Liège. Les abbés qui gouvernèrent l'abbaye furent au nombre de 52; le premier, Gerhardus, est mort le 17 juillet 1206; le dernier, Jean Falla, mourut le 3 février 1813.

En 1751, une partie du monastère ayant brûlé, le domaine fut rénové et agrandi sous les ordres de Dom Joseph de Harlez et du célèbre graveur Etienne Fayen. On doit à cette restauration, la porte d'entrée actuelle des Cristalleries. L'enceinte des Cristalleries mesurait alors plus de cinq kilomètres.

La rénovation des idées provoqua le déclin du monastère; droits et privilèges furent supprimés peu à peu. Comme l'hostilité grandissait autour d'eux, beaucoup de moines choisirent l'exil. La loi du 6 novembre 1796 confisqua les biens des communautés religieuses, lesquelles furent dissoutes. Les derniers moines furent expulsés de leur maison et la belle église fut démolie.

Les bâtiments furent vendus le 10 juillet 1797 à J.F. Deneef, pour la somme de 205.000 F. Ce bien abrita alors une filature qui occupait 18 ouvriers en 1812. Puis, l'ancienne abbaye fut laissée à l'abandon.

En 1825, Monsieur François Kemlin, des Cristalleries de Vonèche, près de Givet, acquit les bâtiments du Val, alors complètement délaissés.

En 1826 et avec l'aide de Monsieur Lelièvre, des Cristalleries de Vonèche et d'une douzaine d'ouvriers, ils remirent tout en état, et dès avril-mai, le premier four fut allumé; le 6 juin se constituait la Société Anonyme des Verreries et Etablissements du Val St-Lambert. Elle occupait alors 84 travailleurs.

En 1836, la Société Anonyme de Glaces, Verres et Vitres, patronnée par la Société Générale, racheta l'établissement.

En 1902, la Société Générale acquit la plus grande part du capital.

Lors du centenaire de sa fondation, en 1926, la société occupait 4.000 ouvriers et possédait 4 établissements.

Les 250 habitations où étaient logés les membres de son personnel, formèrent jadis une communauté assez particulière qui conserva longtemps des mœurs et traditions spéciales.

En 1970, le Val St-Lambert occupait encore 1.300 ouvriers.

Avant la faillite intervenue en 1973 et principalement depuis, la Commune de Seraing, son Collège échevinal, son Conseil communal ont mis et mettent tout en œuvre pour :

1. maintenir une activité industrielle de renom international;
2. assurer la restauration et l'évolution indispensables des biens des Cristalleries du Val St-Lambert, en liquidation.

Propriétaire depuis un an d'une partie importante du site, la Commune, après avoir arrêté un périmètre de rénovation qui fut approuvé par la Région, a entrepris d'importants travaux d'assainissement. L'ensemble des bâtiments en ruine ont été démolis. Les espaces rendus libres vont être aménagés en espaces verts.

Une partie des bâtiments classés vont être cédés à la Manufacture du Val Saint-Lambert en vue d'une réhabilitation globale. Il s'agit de la Maison Deprez et du porche d'entrée.

Les immeubles qui forment la «Cour du Val» sont en cours de rénovation par l'entremise de la société locale d'habitations sociales, La Maison Sérésienne.

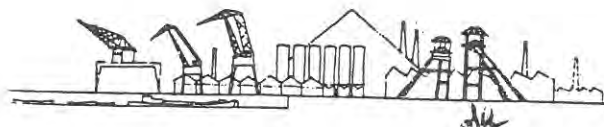
Les Sérésiens, fiers de leur passé, croient, dur comme fer, que «l'avenir est SERAING».

Jacques QUOILIN,
Directeur adjoint des travaux, Seraing



Château du Val-Saint-Lambert (Photo P. Viaene).

T.I.C.C.I.H. Belgium - Congrès 1990



ICCIH

BELGIUM

1990

Publications en préparation

A l'occasion du Congrès, divers ouvrages sont prévus en Belgique. L'un sur la région de **Bruxelles** présentera les lieux les plus significatifs d'archéologie industrielle. Un deuxième accompagnera l'exposition proposée en **région flamande**; en outre, un numéro spécial de la revue «De Brabantse Folklore» sera réservé à l'archéologie industrielle du Brabant flamand. Le troisième concernera la **région Wallonne**, à l'initiative de P.I.W.B.: il cherchera à mettre en évidence les secteurs et les réalisations qui ont marqué la Wallonie en la matière. En outre, un projet de réédition en langue française avec remise à jour de l'inventaire, publié à Gand par P. Viaene dans le cadre de l'exposition sur le patrimoine industriel organisée en 1986, est à l'étude en tant que production P.I.W.B.

Enfin, en 1991, en accord avec la Fondation Roi Baudouin et d'autres partenaires. Une publication reprendra notamment les actes du Congrès.

Inscriptions au Congrès

Le Congrès se tiendra au Palais des Congrès de Bruxelles, du 3 au 8 septembre 1990.

A ce jour, 182 pré-inscriptions, venant de 18 pays différents, sont d'ores et déjà enregistrées.

L'envoi du programme avec formulaire d'inscription est prévu pour la mi-mars et le programme définitif incluant les titres des communications, sera expédié en avril.

Renseignements: Secrétariat à «La Fonderie», rue Ransfort 27, 1080 Bruxelles. Tél.: 02/410.10.80.

Perspectives 1991

L'année 1991 sera celle du «patrimoine intégré». Par cette expression, on entend, aux termes de la Déclaration d'Amsterdam (1975), non pas son intégration architecturale seule, mais aussi, et surtout, la prise en considération de l'impact économique et social de la réhabilitation dans le cadre de vie actuel. Le domaine de l'archéologie industrielle est en cause également. Le Congrès de 1990 pourra servir, entre autres, de tribune de pré-lancement à cette année thématique dont on peu espérer beaucoup dans le cadre de nos préoccupations.

Appel à tous!

(«Bulletin» du P.I.W.B.)

Nous cherchons de la matière rédactionnelle sur:

1. Articles et notes.

2. Publications et informations.

(livres/revues/actes/mémoires de fin d'études/revues de presse/
notes de lecture).

3. Protection.

(classements/législation/projets de réhabilitation/menaces et destruction).

4. Agenda.

(expos/manifestations/congrès/informations diverses/annonces).

5. Vie de l'association.

(rapports et administration P.I.W.B.: personalia/divers).

N.B. (les rubriques seront remplies en fonction des envois et des circonstances).

L'**échéance** des envois pour le n° **19** est fixée au 30 juillet 1990.
Merci!

Nous n'assumons aucune responsabilité en ce qui concerne les opinions émises et les illustrations utilisées par les auteurs.

Les auteurs d'articles ont droit à dix exemplaires justificatifs du bulletin, les auteurs de comptes rendus et de notes d'information à cinq exemplaires.

Patrimoine Industriel Wallonie-Bruxelles

Association sans but lucratif — siège social :
Musée d'Armes, Quai de Maestricht, 8, B-4000 Liège (Belgique)
Tél. 041/23.31.78 ou 23.15.62

Conseil d'administration

Président: Claude GAIER
Vice-Président: Jacques LIEBIN
Secrétaire: Jean DEFER
Trésorier: Claude-M. CHRISTOPHE

Membres: Albert BAETEN, André DAGANT, Henri-Joseph DELREE,
Jean-Pierre DUCASTELLE, Jean-Pierre GAILLIEZ, Luc-F. GENICOT,
Roger MOSSERAY, Jacques REYBROECK, Guido VANDERHULST,
Jean-Jacques VAN MOL.

Cotisations annuelles

Membre effectif:	FB 300
Membre adhérent:	FB 200
Membre adhérent protecteur:	FB 3.000

A verser au compte 068-2019930-29 de l'A.S.B.L.
Patrimoine Industriel Wallonie-Bruxelles,
8, Quai de Maestricht, 4000 Liège.

Bulletin périodique trimestriel

Publié avec l'aide de la Communauté Française

Rédaction: Luc-F GENICOT ou Jean-Pierre HENDRICKX, c/o C.H.A.B.

Collège Erasme, place Blaise Pascal, 1,

B-1348 LOUVAIN-LA-NEUVE — Tél. 010/47.48.73 ou 47.49.19
ou 47.45.89

René BRION

73, Berkendallaan - 1800 Vilvoorde

Tél. 02/267.25.53

Editeur responsable: Claude GAIER
35/11, rue F. Lapierre
B-4620 FLERON